

commission du codex alimentarius



ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION
MONDIALE
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00153 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Cinquante-neuvième session, Siège de la FAO, Rome, 26 – 29 juin 2007

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point	Objet	Document
1.	Adoption de l'ordre du jour et organisation de la session	CX/EXEC 07/59/1
2.	Examen critique relatif à l'élaboration de normes Codex et textes apparentés	
	a) Projets de normes et de textes apparentés soumis à la Commission pour adoption	CX/EXEC 07/59/2 (ENGLISH ONLY)
	b) Propositions relatives à l'élaboration de nouvelles normes et de nouveaux textes apparentés ainsi qu'à l'interruption d'activités	ALINORM 07/30/8
	c) Suivi de l'avancement de l'élaboration des normes	CX/EXEC 07/59/3
3.	Planification stratégique de la Commission du Codex Alimentarius	ALINORM 07/30/9B
4.	Questions financières et budgétaires	ALINORM 07/30/9 ALINORM 07/30/9-Add.1
5.	Calendrier proposé pour les réunions du Codex 2007-2009	ALINORM 07/30/9A
6.	Suite donnée à l'Évaluation conjointe FAO/OMS du Codex Alimentarius et d'autres activités de la FAO et de l'OMS relatives aux normes alimentaires	
	(a) Situation générale	ALINORM 07/30/9C-Partie I

- (b) Examen de la structure du Codex par comités et du mandat des comités et groupes spéciaux du Codex [CL 2006/29-CAC](#)
[ALINORM 07/30/9C-Partie II](#)
[ALINORM 07/30/9C-Partie II](#)
Add.1
7. Questions découlant des rapports de la Commission, des comités et des groupes spéciaux du Codex [ALINORM 07/30/9D](#)
[ALINORM 07/30/9D-Add.1](#)
8. Relations entre la Commission du Codex Alimentarius et d'autres organisations internationales
a) Questions générales [ALINORM 07/30/9E](#)
b) Demandes d'admission au statut d'observateur auprès du Codex d'organisations internationales non gouvernementales [EX/EXEC 07/59/4](#)
9. Projet et Fonds fiduciaire FAO/OMS à l'appui d'une participation renforcée au Codex [ALINORM 07/30/9F](#)
10. Autres questions soumises par la FAO et l'OMS [ALINORM 07/30/9G](#)
[ALINORM 07/30/9G-Add.1](#)
11. Questions diverses
12. Adoption du rapport

Calendrier provisoire

Date	Points
Mardi 26 juin	1-5
Mercredi 27 juin	6-9
Jeudi 28 juin (matin uniquement)	10-11
Vendredi 29 juin (après-midi uniquement)	12 (adoption du rapport)

NOTES RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. **Adoption de l'ordre du jour:** en application des dispositions de l'Article VII.2 du Règlement intérieur de la Commission, le premier point de l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour.
2. **Examen critique:** Le Comité exécutif effectue l'examen critique relatif à l'élaboration de normes Codex et textes apparentés en application des dispositions de l'article V.2 du Règlement intérieur et de la Partie 2 de la Procédure d'élaboration des normes Codex et textes apparentés.
3. **Planification stratégique de la Commission:** Le Comité exécutif formule des orientations concernant la planification stratégique; en particulier, le Comité exécutif est chargé de finaliser le projet de plan stratégique pour 2008-2013 et de le transmettre à la Commission pour adoption.
4. **Questions financières et budgétaires:** Le Comité exécutif sera invité à examiner l'estimation des dépenses pour le programme de travail de la Commission proposé pour 2008-2009, conformément à l'Article V.3 du Règlement intérieur.
5. **Calendrier proposé pour les réunions du Codex:** Le Comité exécutif sera invité à examiner le projet de calendrier proposé pour les réunions du Codex 2007-2009, à la lumière du programme de travail et budget proposé pour 2008-2009.
6. **Suite donnée à l'évaluation du Codex:** le Comité exécutif sera invité à noter les progrès réalisés en ce qui concerne la mise en oeuvre des propositions, comme approuvé par la Commission à sa vingt-sixième session, dans le cadre de la suite donnée à l'évaluation, notamment l'examen de la structure du Codex par comités et du mandat des comités et groupes spéciaux du Codex.
7. **Questions découlant des rapports de la Commission, des comités et des groupes spéciaux du Codex:** les questions pertinentes découlant des rapports des comités du Codex et groupes spéciaux seront portées à l'attention du Comité exécutif pour information et conseil, le cas échéant.
8. **Relations entre la Commission du Codex Alimentarius et d'autres organisations internationales:** le Comité exécutif sera informé de tout fait nouveau concernant les relations entre la Commission et d'autres organisations gouvernementales et non gouvernementales internationales. L'avis du Comité exécutif sera sollicité, le cas échéant, en application des dispositions de l'Article IX.6 du Règlement intérieur et aux Principes concernant la participation des organisations internationales non gouvernementales aux travaux de la Commission du Codex Alimentarius.
9. **Projet et Fonds fiduciaire FAO/OMS à l'appui d'une participation renforcée au Codex:** Un rapport de situation du Projet et du Fonds fiduciaire sera présenté au Comité exécutif.
10. **Autres questions découlant des activités de la FAO et de l'OMS:** les secrétariats de la FAO et de l'OMS soumettront pour information un rapport sur le processus consultatif FAO/OMS concernant la fourniture d'avis scientifiques au Codex et aux États membres. Le comité exécutif sera informé des demandes d'avis scientifiques soumis par les organes subsidiaires du Codex. Pour finir, les activités et décisions récentes de la FAO et de l'OMS, concernant notamment les travaux du Codex, seront présentées.
11. **Autres questions:** S'il dispose de suffisamment de temps, le Comité exécutif peut débattre de toute question soulevée par ses membres au titre du point 1 de l'ordre du jour.
12. **Adoption du rapport:** conformément aux dispositions de l'Article X.1 du Règlement intérieur de la Commission et à l'usage établi, le Comité exécutif sera invité à adopter le rapport de sa cinquante-neuvième session sur la base d'un projet établi par le secrétariat.